

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 juin 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 DU 1028 Dénomination place Jean-Michel Basquiat - ZAC Paris Rive Gauche (13e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet en délibération, en date du 3 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination "place Jean-Michel Basquiat" à la place identifiée par l'indicatif BR/13, projetée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche, dans le 13e arrondissement ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement, en date du 10 juin 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "place Jean-Michel Basquiat" est attribuée à la place identifiée par l'indicatif BR/13 destinée à devenir publique, commençant au numéro 133, avenue de France et finissant promenade Claude Lévi-Strauss, à Paris 13e.

Article 2 : La promenade Claude Lévi-Strauss commence au numéro 6, rue de Tolbiac et finira sur une future place à hauteur du numéro 185, avenue de France (13^e).